



RÈGLEMENT DU CONCOURS DE NOUVELLES 2026



Une main tendue

Organisé par l'association Le temps de lire et le Lions Club de Chinon-Bourgueil.

Article 1 – Objet du concours

Le présent concours a pour objectif de promouvoir l'expression littéraire et de mettre à l'honneur les valeurs de solidarité, d'engagement et de service à autrui à travers le thème :

« Une main tendue »

Les participants devront raconter l'histoire d'un geste d'aide, de soutien ou d'ouverture envers autrui, où une « main tendue » crée un lien, change une situation ou transforme les personnages.

Article 2 – Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne majeure ou mineure résident en France métropolitaine. Pour les mineur(e)s une autorisation parentale devrait être fournie avec le bulletin de participation.

La participation est gratuite.

Chaque candidat ne peut soumettre qu'une seule nouvelle.

Article 3 – Exigences littéraires

Les textes devront respecter **les codes de la nouvelle**, à savoir :

- Un récit bref et structuré
- Une intrigue centrée sur un événement principal
- Un nombre limité de personnages
- Une unité de temps et de lieu cohérente
- Une chute ou une fin marquante

Le récit devra :

- Être une œuvre originale et inédite
- Être rédigé en langue française

Article 4 – Format des textes

- Longueur : 5000 à 10 000 caractères espaces compris.
- Police : Times New Roman ou Arial.
- Taille : 12
- Interligne : 1,5
- Format : Word.
- Les pages ne devront comporter aucun signe distinctif permettant d'identifier l'auteur (anonymat pour le jury).
- Le texte devra comporter un titre.

Article 5 – Modalités d’envoi

Les textes devront être envoyés avant le : **31 août 2026** minuit à l’adresse suivante :
concours2026@livreschinon.com

Le fichier devra être accompagné du bulletin de participation (en annexe de ce règlement).

Article 6 – Critères d’évaluation

Le jury sera attentif aux éléments suivants :

- Respect du thème
- Force émotionnelle et impact du récit
- Originalité du traitement
- Qualité de l’écriture (style, richesse du vocabulaire)
- Construction narrative et maîtrise des codes de la nouvelle

Les décisions du jury seront sans appel.

Article 7 – Récompenses

Vingt textes seront retenus pour faire partie d’une anthologie publiée à compte d’éditeur par notre maison d’Édition partenaire.

Les dix premiers lauréats sélectionnés recevront un exemplaire gratuit de l’anthologie.

Les trois premiers recevront en supplément un chèque d’une valeur de :

- 80 euros pour le premier
- 50 euros pour le second
- 30 euros pour le troisième
- 20 euros aux deux lauréats suivants

Une cérémonie de remise des prix sera organisée le 7 novembre lors de l’inauguration du salon du livre « Le temps de lire » à Chinon.

Lieu : Espace François Rabelais - Chinon

Article 8 – Droits d’auteur

Les auteurs conservent la propriété intellectuelle de leur œuvre.

Les organisateurs se réservent le droit de publier ou diffuser les textes primés, en mentionnant le nom de l’auteur, sans contrepartie financière.

Les droits d’auteurs issus des ventes par la maison d’édition seront intégralement versés à l’association « Le temps de lire ». Cependant, les lauréats pourront acheter le recueil à prix très réduit (précisé dans le contrat d’édition).

Article 9 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l’acceptation pleine et entière du présent règlement.



BULLETIN DE PARTICIPATION 2026



Titre de
l'œuvre

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Email

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepte dans son intégralité.

Date : Signature (précédée de *Lu et approuvé*)



Autorisation de participation des mineurs Concours 2026



Je soussigné(e) (nom/prénom)

en qualité de Père – Mère – Tuteur – Référent (rayer les mentions inutiles)

Demeurant

Code postal Ville

Téléphone

Email

Autorise l'enfant

Nom Prénom

Né(e) le

à participer au concours de nouvelles 2026 « une main tendue ».

Date : Signature (précédée de *Lu et approuvé*)